

REBUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE  
 DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA DE EL MENIAA  
 N° d'identification fiscal : 422013000058076  
**ANNONCE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE BROJET**

**N 05**

Conformément à l'article 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; la Direction de l'Education de la Wilaya d'El Meniaa annonce ; aux soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert **avec exigence de capacités minimales** n° 18/2025 du 25/11/2025 relatif à projet **Equipement d'un siège de direction de l'éducation au profit de la wilaya d'El meniaa dans le cadre du : Equipement d'un siège de direction de l'éducation en 03 LOTS:**

**LOT N° 01 EQUIPEMENT ADMINISTRATION**

**LOT N° 02 - EQUIPEMENTS INFORMATIQUES - EQUIPEMENTS DUPLICATION ET D'ENTRETIEN**

**LOT N° 03 : CLIMATISATION / FONTAINE D'EAU FRAICHE**

l'attribution provisoire du projet aux soumissionnaires cité au dans le tableau ci-dessous :

PROJET	DESIGNATION LOT	soumissionnaire	MONTANT EN T.T.C	CRITERE DE CHOIX	DELAI DE LIVRAISON
<b>Equipement d'un siège de direction de l'éducation au profit de la wilaya d'El meniaa</b>	EQUIPEMENT ADMINISTRATION	GLOBAL مؤسسة MOBILIERS	18 514 020.00 (le montant après la correction)	LE MIEUX DISANT	10 JOURS
	- EQUIPEMENTS INFORMATIQUES - EQUIPEMENTS DUPLICATION ET D'ENTRETIEN	GLOBAL مؤسسة MOBILIERS	5 792 325.00		10 JOURS
	CLIMATISATION / FONTAINE D'EAU FRAICHE	GLOBAL مؤسسة MOBILIERS	8 056 300.00		10 JOURS

Les soumissionnaires ayant participé à cet appel d'offres ouvert peuvent présenter leurs recours auprès de la Commission des marchés publics de la wilaya d'elmeniaa dans un délai de dix (10) jours à compter de la date du premier jour de parution de cette annonce, et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

. Si le 10<sup>ème</sup> jour coïncide avec un jour férié ou de repos réglementaires, la date du recours sera reportée au jour de travail qui suit.

Les soumissionnaires ayant participé à cet appel d'offres ouvert peuvent se renseigner sur les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financière; se présentant auprès du service contractant dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de parution de l'annonce d'attribution provisoire du marché et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.